

Journal d'information paroissiale
Savigné-l'Évêque - Sillé-le-Philippe - Saint-Corneille
Yvré-l'Évêque
Champagné - Fâtines - Saint-Mars-la-Brière

Mgr Jean-Pierre Vuillemin, nouvel évêque du Mans

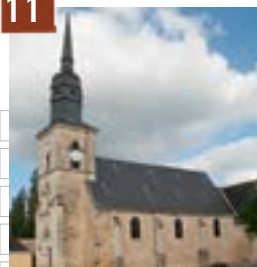
Dans
ce
numéro

p. 5



La quête connectée

p. 11



Saint Désiré
à Champagné

p. 8



Bertrand de Tarragon,
un éleveur estimé

MGR JEAN-PIERRE VUILLEMIN

La joie d'accueillir notre nouvel évêque

Depuis le mois d'août 2022, le diocèse du Mans n'avait plus d'évêque, Mgr Yves Le Saux ayant

été nommé évêque d'Annecy le 21 août. Neuf mois plus tard, jour pour jour, notre nouvel évêque Mgr Vuillemin est installé sur sa

cathèdre (siège de l'évêque).

La messe d'installation de notre nouvel évêque Mgr Jean-Pierre Vuillemin, a réuni près de deux mille fidèles dimanche 21 mai 2023, en la cathédrale Saint-Julien du Mans. Mgr Vuillemin est entré sous les applaudissements des fidèles. Entre Ascension et Pentecôte, la messe d'installation épiscopale a été célébrée en présence de Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, et de Mgr Celestino Migliore, nonce apostolique en France, représentant du Vatican. La lettre du pape François, qui nomme l'évêque "l'intendant des mystères sacrés" a été présentée à l'assistance en début de cérémonie. Une cinquantaine de choristes de l'Académie musicale de Liesse, de Précigné, ont interprété des œuvres liturgiques de grande qualité. "Je



Bientôt dans nos paroisses

Venu des Vosges où il était évêque auxiliaire de Metz, âgé de 56 ans, Mgr Jean-Pierre Vuillemin est né le 21 janvier 1967 à Rambervilliers (Vosges). Il a été ordonné prêtre le 11 juin 1994 pour le diocèse de Saint-Dié et évêque auxiliaire le 3 février 2019. Mgr Vuillemin succède à Mgr Yves Le Saux, évêque du diocèse pendant treize ans. Nous aurons la joie de l'accueillir dans nos paroisses prochainement.





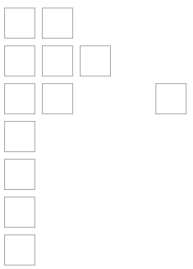
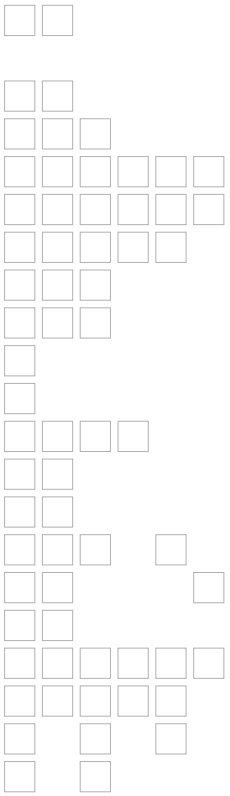
demande au Seigneur qu'il me permette d'être pour vous un pasteur selon le cœur du Christ" a déclaré Mgr Vuillemin. *"J'arrive dans une région que je ne connais pas, dans un diocèse que je ne connais pas, parmi des personnes que je ne connais pas. Mais une paix profonde et joyeuse m'habite."* Tous les prêtres du diocèse entouraient Mgr Vuillemin dans la cathédrale et ont concélébré la messe avec lui. Étaient également présents l'ancien évêque du Mans, Mgr Georges Gilson, et le représentant du diocèse de Paderborn, en Allemagne, diocèse lié à celui du Mans depuis bientôt douze siècles.

PHILIPPE CHEREL



Explications du blason de Mgr Vuillemin

La ruche et les abeilles. On recense certaines armoiries ecclésiastiques sur lesquelles des abeilles sont représentées. C'est le cas du pape Urbain VIII au XVII^e siècle. Dans le monde chrétien, l'abeille symbolise à la fois la douceur et la miséricorde (le miel) ainsi que les souffrances du Christ (la piqûre). L'abeille est un symbole de chasteté car on pensait qu'elle se reproduisait par parthénogenèse. Par extension, la ruche est également un symbole de l'Église. Mgr Vuillemin est apiculteur depuis sa jeunesse. La bible ouverte et la Croix de Lorraine sur fond noir et blanc. Ces deux couleurs symbolisent saint Pierre Fourier (1565-1640) qui a vécu dans les Vosges et qui est habituellement représenté vêtu d'une soutane noire avec un rochet simplifié blanc posé en diagonale. Il porte généralement dans sa main un livre ouvert. Sur la page de droite, une croix est très souvent représentée. C'est la Croix de Lorraine qui fut choisie en référence aux origines lorraines de Mgr Vuillemin.



La quête "connectée" fait son entrée dans nos paroisses

Qui n'a jamais été pris au dépourvu, sans argent liquide sur soi pour donner à la quête ? Toutes les enquêtes montrent que nous avons modifié nos habitudes et que nous avons rarement un porte-monnaie dans nos poches... En complément du panier "classique" dans lequel les fidèles pourront continuer à déposer leurs pièces et billets, un autre panier de quête pourvu d'un terminal de paiement sans contact sera



VOS OFFRANDES FONT BATTRE LE CŒUR DE LA PAROISSE.

DONNÉS PAR CARTE BANCAIRE 100% SÉCURISÉS

L'Église se modernise. La quête se digitalise grâce au paiement « sans contact ».

Mode d'emploi : Cliquez sur le symbole de votre choix

Payez avec votre carte ou votre mobile

Votre offrande est sécurisée (sans bijou)

proposé pour permettre un don par carte bancaire. Plusieurs paroisses du diocèse testent déjà ce panier "connecté" depuis quelques mois. Ce nouveau panier de quête connecté a été conçu et réalisé en France : une solution 100 % française, complète et sécurisée ! Le fruit de la quête permet concrètement à la paroisse de mener sa mission tout au long de l'année : célébrations, catéchisme, etc., et de payer ses dépenses quotidiennes : électricité, chauffage, fournitures diverses. Chaque dimanche, avec

le pain et le vin, nous joignons des offrandes, pour servir et déployer la mission de l'Église. Cet argent, que nous mettons en commun à la quête, est un engagement concret à soutenir la vie et les œuvres de l'Église. Ces paniers connectés sont déjà en place dans différents diocèses (Paris, Lyon, Strasbourg, etc.). Dès ce mois de septembre, un panier connecté sera proposé à la quête du dimanche dans notre ensemble paroissial, en conservant - bien entendu - le panier classique "pièces et billets" !

Groupe Scolaire Saint Julien

Maternelle
Primaire
Collège

5 rue de Tascher - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 81 57 50
www.saint-julien-lemans.fr

Aménagement Dressing Placard
Rénovation BOIS PVC ALU
Tous travaux sur mesure

EURL LIGET
Menuiserie Générale

2, allée de Mortrie - 72460 SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE
Impasse de Chanteloup - 72700 ROUILLON
www.liget72.fr - E-mail : patrice.liget@club-internet.fr
Tél./Fax : 02 43 27 67 77 - Port. 06 81 10 77 27

Intérieur Parquet Escalier
Salle de bains Cuisines
Agencement tous styles
Neuf et ancien

TOUCHARD
Fleurs

Famille TOUCHARD
Vos fleuristes à Savigné-l'Évêque
02 43 27 50 29

Retrouvons nous sur  

Rencontrer Jésus, c'est possible ?

Moi, Jésus, je ne le vois pas...

Jésus a vécu il y a plus de 2 000 ans. On pourrait se dire qu'on le retrouvera après notre mort, quand on sera ressuscités nous aussi. Mais Jésus nous dit : n'attendez pas de mourir pour me voir ! Vous pouvez me rencontrer ici et maintenant.

À lire :

L'évangile de Matthieu,
chapître 25, versets 31 à 46.

Ah ? Et comment ?

En fait, c'est à travers les autres qu'on découvre Jésus. Il est présent en chaque personne. Alors, être attentif à ceux qui nous entourent et en particulier à ceux qui sont en difficulté, c'est une manière de le rencontrer. En faisant du bien à ceux qui en ont besoin, en les aimant, on aime Jésus... Jésus ne demande pas des choses compliquées. Des petits gestes tout simples suffisent à changer la vie de quelqu'un.

En route pour le paradis !

Jésus nous dit : nous sommes tous les enfants de Dieu. Nous sommes tous aimés de façon égale par ce père plein d'amour. Et, par conséquent, nous sommes tous frères et sœurs ! Quand on est attentifs à nos frères, on leur donne de l'amour. Eux nous en donnent aussi. Ainsi, on fait l'expérience de l'amour de Dieu. Et cela rend heureux !



Pourquoi inscrire son enfant au catéchisme ?

C'est la rentrée du catéchisme. Chaque début d'année scolaire la question se pose pour les parents d'enfants, baptisés ou non, en classe de CE2, CM1 et CM2 de l'inscription au catéchisme. Une question revient souvent : "Pourquoi inscrire son enfant au catéchisme ?"

Inscrire son enfant au caté, c'est tout d'abord honorer la promesse faite le jour de son baptême. En demandant le baptême, les parents, aidés du parrain et de la marraine, s'engagent à faire grandir la foi du futur baptisé, grâce à leur exemple et à une éducation religieuse. Pendant la célébration du baptême, juste avant le sacrement, le prêtre s'adresse aux parents, parrain et marraine, en ces termes : "Ayez le souci de le faire grandir dans la foi pour que cette vie divine ne soit pas affaiblie par l'indifférence et le péché, mais se développe en lui de jour en jour."

Cependant, un enfant non baptisé peut tout à fait rejoindre un groupe de caté s'il en a le désir. Il pourra, s'il le souhaite et avec l'accord de ses parents, préparer son baptême.

En permettant à votre enfant de rejoindre un groupe de caté, vous lui permettez de rencontrer Jésus, et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous. C'est aussi lui faire découvrir la richesse de la tradition chrétienne. C'est enfin lui donner l'occasion de réfléchir aux questions qu'il se pose sur lui-même, le monde et Dieu, avec d'autres chrétiens : enfants, adultes, catéchistes, prêtres. La question du choix revient souvent pour des parents : "je laisse mon enfant choisir s'il veut faire de la



Groupe de caté durant la retraite de première communion.

catéchèse" ou "il choisira plus tard sa religion". Or les parents donnent ce qui leur semble important à leur enfant pour grandir. Ils ne le laissent pas décider à leur place, même s'ils prennent le temps de l'écouter. Découvrir qui est Dieu, comprendre le sens de la vie, réfléchir sur ce qu'on veut faire de sa vie, saisir que les autres sont aussi aimés de Dieu et que cet amour de Dieu nous lie les uns aux autres, sont pour tout croyant des questions existentielles. Rejoindre un groupe de catéchisme, c'est enfin entendre que Dieu nous appelle à être heureux : ce bonheur, il le construit avec nous. C'est un cheminement qui dure toute la vie ; il permettra à l'enfant de poser les repères de sa vie future, d'aborder les obstacles sans que ceux-ci soient gommés, mais avec le sentiment qu'il est accompagné.

Comment inscrire mon enfant ?

Si votre enfant est scolarisé à l'école Saint-Germain de Savigné ou l'école Saint-Joseph d'Yvré, il vous suffit, à la rentrée, de l'inscrire au catéchisme pour qu'il rejoigne un groupe sur le temps scolaire.

Si votre enfant est scolarisé en école publique, il peut rejoindre les groupes de caté paroissiaux : le mardi après l'école à Savigné ou le jeudi après l'école à Champagné. Un groupe se réunit également le samedi matin à Sillé-le-Philippe.

Pour connaître la date de rentrée du caté dans ces différents groupes :

02 43 27 50 62 ou [paroisses.savigneleveque@sarthecatholique.fr](mailto:savigneleveque@sarthecatholique.fr)

La messe de rentrée du catéchisme sera célébrée dimanche 17 septembre 2023 à 10 h 30 à Savigné-l'Évêque. Durant cette messe aura lieu la bénédiction des cartables pour confier ces enfants et leur année scolaire au Seigneur.

Une séance de caté, c'est :

- une heure ensemble
- un temps de prière en groupe
- un enseignement religieux à la portée des enfants
- des activités ludiques
- la préparation aux sacrements

Bertrand de Tarragon, un éleveur estimé

Il y aura dix ans, le 26 novembre prochain, Bertrand de Tarragon nous quittait. Qui était cet homme qui a marqué de son empreinte la commune de Savigné et le monde hippique ?

Bertrand de Tarragon est issu d'une famille de militaires et de cavaliers. Son père, Albert Ludovic, était officier de cavalerie et général en fin de carrière, sa mère était fille de colonel de cavalerie. Son grand-père, Ludovic, était lui-même colonel de cavalerie, chef de corps du 14^e régiment de Dragons pendant la guerre de 14-18. C'est donc tout naturellement qu'il choisit la carrière militaire puis entre à l'école Saint-Cyr et intègre un régiment de cavalerie. Après la Libération, il rejoint les forces françaises d'occupation en Allemagne. Mais sa vie va prendre une nouvelle direction. Il est muté à Alençon et c'est au cours de manœuvres dans la Sarthe qu'il passe par Savigné-l'Évêque et fait la connaissance de Marguerite Couturié. En se mariant en 1951 avec la fille d'Elysabeth Couturié, il entre de plain-pied dans le monde des courses et de l'élevage. Il demande-



ra à être mis en disponibilité tout en continuant ses activités d'officier de réserve pour s'impliquer totalement aux côtés de sa belle-mère qui dirige le célèbre haras du Mesnil, propriété de la famille Couturié depuis 1865. Homme d'une grande élégance et d'une grande amabilité, toujours prêt à rendre service, il est apprécié de tous. Doué d'une remarquable mémoire, il possède une grande culture hippique et ses anecdotes sur les hommes et les chevaux captivent son auditoire. Il va passer sa vie à transmettre ses connaissances. D'abord aux nombreux stagiaires qui fréquentent les haras du Mesnil et de Maulepaire puis à ses neveux qui

poursuivront leurs carrières dans l'élevage. De son élevage personnel au haras de Maulepaire, en association avec son épouse et son cousin Charles de Tarragon vont naître de nombreux champions. Homme de traditions mais aussi de devoir, il prendra à cœur pendant plus de quarante ans ses fonctions de commissaire de courses à la Société d'encouragement puis à France Galop. Il sera également l'un des membres du comité du syndicat des éleveurs. Son épouse et toute l'équipe du haras du Mesnil continuent son œuvre dans le maintien des traditions d'élevage auxquelles il était tant attaché.

GÉRARD LEVACHER

COLLÈGE LA PSALLETTE

Faire grandir vos enfants !



2 RUE BANJAN – 72000 LE MANS - 02 43 81 42 50
MAIL : COLLEGE@PSALLETTE.FR - WWW.PSALLETTE.FR

JOB

ISOLATION
extérieure et intérieure

PLÂTRIER - PLAQUISTE - DÉCORATION



Depuis
1979

02 43 29 76 06

Z.A.C. de l'Épine
72460 SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

www.job72.fr

jobbureau72@orange.fr

Mots croisés

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | ■ |
| 2 | | | | | | | ■ | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | ■ | | | ■ | | ■ | | | | ■ |
| 5 | | | | | ■ | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | ■ | |
| 7 | ■ | | | | | | ■ | ■ | ■ | |
| 8 | | | | ■ | | | | | | |
| 9 | | | ■ | | ■ | | | | | |
| 10 | | ■ | | | | | | | | |

Horizontalement :

- 1 - Le nom du nouvel évêque
- 2 - Agréablement décorées - Précède Paulo au Brésil
- 3 - Emplois, fonctions
- 4 - Sans bavure
- 5 - Héroïne de Flaubert - Qui s'y frotte s'y pique
- 6 - Notre nouvel évêque a été ordonné dans ce diocèse
- 7 - Adeptes d'une écriture rapide qui permet de noter rapidement - Personnel réfléchi
- 8 - Prend un risque - Courir vite
- 9 - Article - Son heure est précieuse pour certains
- 10 - Adeptes, défenseur

Verticalement :

- A - Département natal de notre évêque - Manifeste la joie du supporter
- B - Canton suisse - Gros maillet pour casser
- C - Il n'y a pas grand monde quand elle est la plus stricte
- D - Vieux loup - Pas si bête qu'il en a l'air - Le souci quotidien du scout
- E - Roi tragique de Shakespeare - Trinitrotoluène
- F - Du côté de Strasbourg - L'un des cinq sens
- G - Sur la Croix - Petite pomme
- H - Petite plante aquatique - Démonstratif
- I - Bien pourvu - Existera
- J - Il vaut mieux ne pas tomber dessus - Pour faire avancer le cheval

Rions un peu

Les devoirs de Toto

Toto arrive en classe et interroge la maîtresse :

- *Madame, madame, est-ce que je peux être puni pour quelque chose que je n'ai pas fait ?*

La maîtresse lui répond :

- *Mais bien sûr que non ! On ne va pas te punir pour quelque chose que tu n'as pas fait, voyons !*

Toto est soulagé :

- *Ouf j'ai eu peur, parce que je n'ai vraiment pas fait mes devoirs !*

Un grand mariage dans une petite église de village

Le bon vieux curé de la paroisse est très ému à la pensée qu'il doit prononcer un discours devant une nombreuse assistance. Le moment venu, il s'approche des jeunes époux, tire de la manche de son surplis le texte de sa harangue et, après avoir toussé pour s'éclaircir la voix, il commence :

- *Mademoiselle, beaucoup de jeunes filles mettent trop souvent leur idéal dans une existence de plaisirs et de frivolités. Vous, que j'ai connue tout enfant, je sais que vous n'avez jamais méritée ce reproche, car vous êtes laide...*

Le bon curé s'est arrêté un instant sur ces mots pour tourner son feuillet et redresser ses lunettes qui glissent. Un sursaut de stupeur secoue les invités. La mariée se demande si elle ne va pas s'évanouir.

Mais le brave curé qui, dans son trouble, ne s'est aperçu de rien, reprend, avec un doux sourire, l'allocution interrompue :

- *car vous êtes l'aide et la providence des pauvres de ce pays. Un soupir de soulagement remet à l'aide l'assistance...*

Solutions :
 Réponses
 Horizontalement : Vuillemin - Ornées - Sao - Situa-
 tions - Net - Emma - Ortie
 Saint-Dié - Steno - Se - Ose - Tracer - Le - Apéro -
 partisan
 Verticalement : Vosges - Ola - Uri - Masse - Inti-
 mité - Leu - Ane - BA - Lear - TNT
 Est - Odorat - INRI - Api - Isoète - Ces - Nanti -
 Sera - Os - Eperon

L'eau, un trésor de plus en plus rare

Nous vivons au centre d'un agréable département de forme sensiblement circulaire auquel la rivière la Sarthe a donné son nom. Ce département à caractère agricole comporte quelques précieuses forêts aux essences de qualité : chênes, hêtres à Perseigne, Sillé-le-Guillaume, Bonnétable au Nord et plutôt des résineux à Brette-les-Pins, Ruaudin, Parigné-l'Évêque, Saint-Mars-la-Brière... et au Sud Bercé avec ses chênes prestigieux. Notre département au climat tempéré et copieusement arrosé par des vents pluvieux dominants du Sud à l'Ouest mais lors de certains hivers soufflent des vents de Nord et Est. Depuis quelque temps, les précipitations s'amenuisent et le manque d'eau devient une hantise car nous avons été un long moment sans pluie l'été dernier. Alors le jardin est entré en léthargie (interdiction d'arroser). Les fonctions de vie pour les végétaux et par contre-coup pour les animaux semblaient suspendues.



Les oiseaux déshydratés ont souffert et sont contraints de quêter un point d'eau salvateur pour éteindre leur soif. Certains arbres se sont étiolés et sont morts (fruitiers, châtaigniers...). Hélas, ces arbres étaient nos amis ! Avec leur feuillage, grâce

à l'assimilation chlorophyllienne, ils produisent l'oxygène indispensable à toute vie. Lorsqu'un fin rideau de pluie arrose de nouveau le jardin et la campagne environnante, tout renaît et nous, pauvres humains, remercions le ciel après l'avoir longtemps imploré. Cependant, nous sommes des privilégiés par rapport à certains départements du Centre et du Sud de notre beau pays : les lits des petites rivières et des torrents méditerranéens sont parfois à sec et présentent un désolant spectacle de gros cailloux enchevêtrés là où murmurait un joli ruisseau d'eau claire.

Quelle tristesse !

D'autre part, la sécheresse persistante a engendré de nombreux feux de forêts dévastateurs notamment dans les départements du Sud de la France. Ne cédon's toutefois pas à la résignation et au désespoir mais espérons que les hommes finiront par trouver des solutions à cette situation préoccupante.

Ma campagne de l'aube

Ma campagne étalait ses blés de velours vert,
L'ocre des labours frais s'ouvrant à la semence ;
La grive musicienne cajolait le silence
De l'aube toute rose inondant l'univers.
Coucous et violettes constellaient le talus ;
De la haie parfumée où fleurit l'aubépine,
S'élevaient vers l'azur des mélodies divines ;
L'alouette, en plein ciel, grisollait son salut.
Tous deux, extasiés, dévalions le chemin ;
Dans le pré hennissait la vieille jument grise,
Le ruisseau murmurait sa ritournelle exquise ;
Près de l'étang sacré, se rejoignaient nos mains.
A l'aube de nos vies souriait ma forêt.
La nature était saine et les hommes plus sages
Banissaient le profit, la vanité, la rage...
Ma campagne déserte a perdu ses attraits.

DANIEL ETOC

DANIEL ETOC

L'église de Champagné est placée sous le patronage de saint Désiré

Qui est ce saint ? Désiré est né en 512 à Sancy (Seine-et-Marne) dans une famille de la haute aristocratie franque. Ses parents vivent à Soissons et consacrent volontiers du temps et de l'argent pour aider les pauvres jusqu'à transformer leur domaine en petit hôtel-Dieu. Désiré est prêtre quand il est obligé d'accepter la lourde charge de chancelier des fils de Clovis, Clotaire et Childebart. C'est une mission périlleuse, au milieu d'une cour pleine de débauches et de cruautés. N'appréciant pas les fastes de la cour, Désiré tente de s'enfuir pour aller s'enfermer dans un monastère mais

le roi s'y oppose, lui disant qu'il doit penser au bien-être du peuple plutôt qu'à ses propres inclinations. Il est nommé haut fonctionnaire des fils de Clovis. Avec le titre de chancelier, c'est-à-dire gardien du sceau royal, il utilise alors son pouvoir pour tenter d'éradiquer l'hérésie et faire construire plusieurs églises et monastères. Il contribue par son exemple et sa ténacité à tirer la Gaule du chaos où l'a plongé l'effondrement de l'empire romain. Il a, en outre, le pouvoir d'inspection sur tous les notaires, greffiers et secrétaires du royaume et il est chargé de porter l'anneau du roi. En 543, il est nommé archevêque de Bourges. Son influence est grande et il contribue à dénoncer les hérésies infiltrées par les Barbares dans le centre de la Gaule. Il sait se montrer diplomate pour restaurer la paix entre divers clans qui s'affrontent avec violence. C'est ainsi qu'il parvient à réconcilier l'Anjou et le Poitou, en lutte depuis longtemps. Sa réputation grandit et il est appelé jusqu'à Cologne pour établir la concorde entre les tribus alémaniques prêtes à s'entr'égorguer. Désiré est considéré comme l'un des plus grands évêques de l'époque mérovingienne. En 549, il participe au cinquième concile qui se déroule à Orléans. Convoqué par Childebart,

ce concile réunit neuf archevêques et quarante-et-un évêques et prend vingt-quatre décisions (canons) comportant recommandations et interdictions. L'année suivante, Désiré participe au concile de Clermont qui entérine les canons rédigés lors du concile d'Orléans. Considéré par tous comme le rassembleur de ce qui était dispersé, il meurt à Bourges le 8 mai 550. En Belgique, il est le patron des tisseurs de liège et, en France, de la pluie. Il est fêté le 8 mai.

GÉRARD LEVACHER



AUTOVISION
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
 02 43 27 39 39

SUIVEZ-NOUS SUR
 facebook

Man Elec
 ELECTRICITÉ PLOMBERIE

Cédric PAGEAU

02 43 27 55 00 Savigné l'Évêque
 06 09 88 37 79 manelec72@gmail.com

bayard

Vous souhaitez faire paraître une annonce publicitaire...

Contactez Bayard Service
 06 48 62 67 88

Réflexions sur la fin de vie

Une convention citoyenne constituée de 184 membres tirés au sort s'est réunie pendant quatre mois et a présenté ses conclusions au gouvernement début avril 2023.

La fin de vie nous concerne tous puisque nous sommes tous confrontés tôt ou tard à notre finitude. Une loi, intitulée Claeys-Leonetti⁽¹⁾, encadre la fin de vie mais une grande majorité pense que le cadre ne répond pas à toutes les situations. Certains souhaitent faire évoluer la loi, notamment vers l'ouverture d'une aide active à mourir, sous des formes différentes (suicide assisté ou euthanasie). D'autres estiment qu'il faudrait plutôt renforcer les soins palliatifs. Dans un rapport aussi riche que nuancé, adopté à la quasi-unanimité (92 %) les congressistes ont appelé le gouvernement à des changements profonds pour permettre un meilleur accompagnement des patients en fin de vie.

Quand on utilise l'expression "fin de vie" de quoi parle-t-on ?

La fin de vie n'est pas conceptuelle, c'est une situation physique qui peut être vécue dans le grand âge mais aussi chez les jeunes. Chaque individu l'envisage avec son histoire personnelle, ses convictions, sa propre appréhension. Mais, au fil

Chaque individu l'envisage avec son histoire personnelle, ses convictions, sa propre appréhension.



de la convention, les réflexions ont évolué : derrière l'ouverture de l'aide active à mourir, les enjeux qui semblaient spirituels, philosophiques et moraux, on a évoqué l'enjeu économique et le danger de voir cette aide active devenir une sorte de contrôle de gestion du grand âge, avec toutes les dérives possibles.

Dans le panel, toutes les tendances religieuses et les spiritualités laïques ont pu s'exprimer. Qu'en est-il ?

Les religieux ont rappelé l'importance d'accompagner son prochain jusqu'au bout, la sacralité de la vie, le fait que la vie est aussi souffrance et qu'il fallait savoir accueillir cette souffrance. D'autres participants ont suggéré de prendre en compte la souffrance à travers l'aide active à mourir, ils ont notamment posé la question de savoir si, en cas de perte de conscience ou de souffrances réfractaires, la vie valait toujours la peine d'être vécue.

Les conclusions de la convention

Notre système de santé se trouve dans une situation alarmante, faute de moyens humains et financiers. Il est urgent de renforcer de manière significative le budget dédié

aux soins palliatifs et à la fin de vie partout et pour tous. Cependant, une position majoritaire se dégage en faveur de l'aide active à mourir avec une réserve sur le risque de dérives sociétales au détriment des personnes vulnérables, dépendantes ou présentant une altération du discernement. Certains ont même considéré qu'il fallait une clause de conscience pour les soignants car la liberté de conscience et la liberté individuelle devaient prendre le pas sur le principe laïc et républicain en ce qui concerne l'application indifférenciée de la loi.

GÉRARD LEVACHER

⁽¹⁾ La loi de 2005, dite loi Leonetti, ouvre, à toute personne majeure, la possibilité de rédiger, à tout moment, un document écrit, dénommé directive anticipée. Elle dispose, en outre, que les actes médicaux "ne doivent pas être poursuivis par une obstination déraisonnable. Lorsqu'ils apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie, ils peuvent être suspendus ou ne pas être entrepris. Dans ce cas, le médecin sauvegarde la dignité du mourant et assure la qualité de sa vie en dispensant des soins palliatifs". Sources : Le Pèlerin n° 7322 du 30 mars 2023 - Rapport de la convention citoyenne sur la fin de vie du 4 avril 2023

Que se passe-t-il après la mort ?

À toutes les époques, dans tous les pays du monde et à tous les âges de la vie, on se pose la question. Mais tout le monde n'y répond pas de la même manière !



Un point final

Certaines personnes pensent que lorsque la vie d'un corps s'arrête, c'est la fin définitive de son existence. Le corps est enterré et disparaît progressivement. C'est tout.

L'inconnu total

Beaucoup de gens se posent des questions sur ce qui se passe après la mort mais disent qu'il est impossible de donner une réponse. Il y a peut-être quelque chose après, ou peut-être rien du tout... Comme ils ne savent pas, ils préfèrent ne croire en rien.



De naissance en naissance

D'autres personnes, comme les bouddhistes, essaient au cours de leur vie d'atteindre l'Éveil. C'est un état d'amour et de paix, éternel, qui est la vraie nature de tout être vivant. Bien sûr, ce bonheur absolu est difficile à réaliser. Alors le jour de la mort, si l'esprit n'est pas encore prêt, il renaît dans un autre corps, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'Éveil.



Une vie qui ne finit pas

Les croyants juifs, chrétiens et musulmans pensent qu'il existe un Dieu qui donne la vie à chaque homme. Une vie unique et tellement précieuse qu'elle ne peut pas s'arrêter à la mort. Quand le souffle de quelqu'un s'arrête, quand son cœur cesse de battre, il rejoint Dieu dans une vie éternelle. La mort, alors, n'est pas la fin d'une histoire. Elle est un passage vers une vie nouvelle, différente de notre vie terrestre. Une vie unie à Dieu.

JORDAN, 11 ANS

« Moi, ce qui m'ennuierait, c'est de mourir avant la vraie mort, je veux dire avant d'être vieux. »

JADE, 11 ANS

« Est-ce qu'on va aller au Paradis ou est-ce qu'on va se réincarner... Je ne sais pas ! »

VALENTIN, 11 ANS

« Ce qui me fait très peur, ce n'est pas la mort, c'est la fin du monde parce que, là, tout le monde meurt ! »

ROMAIN, 11 ANS

« Je ne sais pas où vont aller ceux qui meurent, mais je crois qu'il y aura toujours une place pour eux ! »

Les Leduc-Ladeveze, une famille d'entrepreneurs de Champagné



Champagné et Yvré ont bénéficié du dynamisme d'une famille qui a marqué de son empreinte notre région.

Ernest Leduc est né en 1854 à Gesnes-le-Gandelin de parents tisserands. A 14 ans, il entre à la corderie mancelle Revelière comme ouvrier cordier. Il gravit rapidement les échelons pour devenir représentant de commerce. En 1884, il épouse Thérèse Ladeveze, originaire des Landes. A cette époque, il existe à Yvré une filature et une corderie qui appartiennent à MM. Bereau et Réveillère. Au décès de ce dernier en 1886, Ernest Leduc s'associe avec un autre voyageur de la maison, nommé Bouttier, pour acheter la filature d'Yvré. Mais Leduc ne s'entend pas avec son associé et rachète ses parts. Deux ans plus tard, il achète la filature de Champagné. Il fonde alors les établissements Leduc-Ladeveze et réorganise les deux sites. A Yvré, il crée une usine de tissage mécanique tandis que la filature et la corderie sont transférées à Champagné. On produit alors fils et toiles de chanvre, de lin et de jute ainsi que des fils de pêche. Patron humaniste, Leduc achète des maisons autour des usines pour y

loger les familles. L'usine de Champagné est séparée du bourg par un pont dit romain en pierres qui enjambe l'Huisne mais celui-ci, vétuste, est cause de nombreux accidents. Leduc décide de le faire abattre et de le remplacer par un pont métallique style Eiffel en 1891. Ernest Leduc, associé à un pharmacien et à un médecin, crée une société de secours mutuels pour tous les employés qui sont au nombre de deux cents. A partir de 1902, la société prend en charge les frais d'inhumation et accorde une retraite aux employés trop âgés pour travailler. Ernest Leduc-Ladeveze sera maire de Champagné pendant six années douloureuses de 1913 à 1919. Les Leduc achètent la propriété de Réveillon sur la commune de Champagné où ils font construire une grande maison de trois étages et quatorze pièces pour avoir leurs enfants à côté d'eux. En 1920, ils font édifier une maison plus petite, les Aubrys, à l'extrémité de la propriété. A la mort d'Ernest Leduc le 18 novembre 1920, la société est reprise par son gendre Gaston Rouzière épaulé par le fils (*) et les autres gendres du défunt. Gaston Rouzière est ingénieur des Mines. Il est né en 1877 et a épousé



Odetta, la fille aînée des Leduc-Ladeveze, en 1904. Les témoins du mariage sont Joseph Caillaux député de la Sarthe et ministre des Finances et le directeur de l'école des Mines Adolphe Carnot, frère du président de la République Sadi Carnot. Les usines vont prospérer jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale. La concurrence et la crise du textile mettent à mal les finances de la société qui périclité jusqu'à sa fermeture en 1951. Aujourd'hui, le château de Réveillon est une propriété privée et le château des Aubrys appartient à l'association des Petits Princes.

GÉRARD LEVACHER

(*) Le fils d'Ernest et de Thérèse Leduc-Ladeveze, Philippe né au Mans le 8 avril 1890, est mort en déportation en janvier 1945 à Buckenwald. Membre d'un réseau de résistance, il fut arrêté en août 1944 et transféré en Allemagne via la gare de Pantin.

02.43.23.34.36 www.immobilier-tuffier.com

Y Prions en Église
L'APPLI QUI DONNE ENVIE DE PRIER.

Télécharger dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google play

REJOIGNEZ LE CLUB DES DIFFUSEURS,
DE LA PRESSE LOCALE CHRÉTIENNE !

ACTUALITÉS • BOUTIQUE • RESSOURCES • AVANTAGES

le Club des diffuseurs

INSCRIPTION GRATUITE !
Recevez votre carte de membre en vous inscrivant sur www.journaux-paroissiaux.com

Ets VAUTCARANNE
66 rue de Paris - 72160 CONNERRÉ
Tél. 02 43 89 00 96 - 7j/7j

Obsèques **Prévoyance**
Marbrerie **Fleurs**

Funérariums

- **Connerré**
Chemin de la rochelle
- **Saint Calais**
(face au cimetière) rue de la Pocherie
- **Vibraye**
ZA de La Braye
- **Bouloire**
(face au cimetière) rue de la Jugierie
- **La Ferté Bernard**
(face au cimetière ville) rue de Châteauaudun

n° Inat. 157/251

Nos joies et nos peines

Ils sont devenus enfants de Dieu par le baptême Champagné

11 mars : Francesco TREGAROT
29 avril : Nola ALEXANDRE
29 avril : Gabriel LUBINEAU
29 avril : Margot MESANGE
29 avril : Constance MESANGE
13 mai : Esteban BAUDRY
10 juin : Julia PLOUSEAU

Fâtines

27 mai : Elio CATOLICO PEREIRA
24 juin : Cloé VASLIN
24 juin : Malo THIERTANT

Saint-Corneille

6 mai : Shanel PREMARTIN
3 juin : Pedro CRIE

Savigné-l'Évêque

18 mars : Céleste CABANE
9 avril : Romy LE LAY
9 avril : Théa LE LAY
30 avril : Martin MAULION
18 mai : Shannon TEGEL
20 mai : Clervie POUMEAU de LAFFOREST
21 mai : Margot FROGER
18 juin : Thylio LE CHEVILLER
18 juin : Candice CHARPENTIER
2 juillet : Marceau ROILLE
2 juillet : Maël TURGNE
2 juillet : Ninon TURGNE
8 juillet : Louis ARTRU

Sillé-le-Philippe

17 juin : Lucas OZAN

Yvré-l'Évêque

11 mars : Augustin MOURIER
23 avril : Maëva MENARD
23 avril : Lise CARRE JOUANNET
14 mai : Anaïs THEOPHANE HAMARD
14 mai : Malo CHEERE
28 mai : Valentin LE PICAUT
28 mai : Lilia MOLINA
28 mai : Paul et Martin FRAIN

25 juin : Alma CORMERY
9 juillet : Lyam HENAU
9 juillet : Marc-Elie ROUSSE

Ils se sont unis devant Dieu Champagné

22 avril : Romain CULERIER
et Julie COLIN
29 avril : Jean-Yves JOUBERT
et Stéphanie PENCHE

Saint-Corneille

27 mai : Adrien DAUVERGNE
et Cassandra COTIN

Savigné-l'Évêque

24 juin : Kenji GILBERT
et Jordane GOSSELIN

Yvré-l'Évêque

6 mai : Charly VALET
et Tiffany DAGONEAU
13 mai : Nathan PAILLARD
et Laura LEVRARD
3 juin : Clément DECOSSE
et Mélanie LE ROUX
8 juillet : Raphaël TREMODEUX
et Camille LAIR

Ils nous ont quittés avec la prière de l'Église Champagné

31 mars : Rachelle VOGEL, 73 ans
4 mai : Robert HENRIET, 93 ans
5 mai : Eric VERDIER, 48 ans
19 juin : Yvette EMANVILLE, 89 ans
19 juin : Marie FOUQUET, 96 ans
20 juin : Paulette MOUQUET, 96 ans
17 mai : Annick GEORGELIN, 81 ans
6 juillet : Jean-Maurice FOULARD,
61 ans

Saint-Corneille

3 avril : Geneviève GARREAU, 87 ans
4 mai : Yvette TROTTIER, 82 ans
16 juin : Agnès MARAIS, 97 ans

Saint-Denis-du-Tertre

4 juillet : Yvette FROGER, 94 ans

Saint-Mars-la Brière

20 avril : Léone CLEMENT, 96 ans
24 mai : Robert GRIGNE, 88 ans
9 juin : Dylan HOUDAYER, 24 ans
14 juin : Marie NEVEAU, 92 ans
4 juillet : Marie Louise DAVID, 92 ans
7 juillet : Marie Louise DAVID, 92 ans

Savigné-l'Évêque

10 mars : François MILLOT, 88 ans
12 avril : Madeleine MERCIER, 101 ans
14 avril : Ginette PATARIN, 87 ans
3 mai : Simone VALLIENNE, 91 ans
4 mai : Daniel PAULIN, 84 ans
11 mai : Didier FROGER, 65 ans
7 juin : Suzanita PREVOST, 98 ans
12 juin : Maryse BOURDIN, 57 ans
16 juin : François LEVANNIER, 89 ans
22 juin : Christiane HERISSE, 83 ans
23 juin : Madeleine PELOIS, 94 ans

Sillé-le-Philippe

2 mai : Jacques BARLOT, 93 ans
3 mai : Guy CORBION, 85 ans
23 mai : Claude VALLEE, 72 ans
9 juin : Marcel ZINCK, 100 ans

Yvré-l'Évêque

28 mars : Jane GAUTIER, 96 ans
19 avril : Claude TOURTEAUX, 77 ans
19 avril : Alain GALLIENNE, 65 ans
2 mai : Simone DORIZON, 86 ans
11 mai : Jean BOMMERT, 93 ans
15 mai : Jeanne GUERANGER, 93 ans
24 mai : Michel BOULAY, 87 ans
5 juin : Bernard CAILLON, 74 ans
15 juin : Jean-Eric FROGER, 47 ans
6 juillet : Alain LAUNAY, 76 ans

Vous souhaitez vous marier à l'église en 2024 ?

Le sacrement de mariage nécessite une préparation d'environ six mois. Celle-ci commence pour tous les couples courant novembre. Par conséquent, pour vous marier au printemps-été 2024, vous devez vous inscrire auprès de notre paroisse avant le 1^{er} novembre 2023. Pour des raisons de planning et du faible nombre de prêtres, toute demande faite après cette date ne pourra malheureusement peut-être pas être honorée.

Pour tous les couples, un chemin de préparation est assuré par une équipe composée de couples mariés et du curé de la paroisse (le calendrier de cette préparation sera adressé à chaque couple fin septembre).

La préparation se compose de rencontres, en groupes ou individuelles, durant lesquelles seront abordés le déroulement de la célébration de mariage, les questions administratives, les piliers du mariage chrétien, le sens de ce sacrement, la relation de couple au quotidien...

Calendrier des messes Savigné : septembre 2023 à janvier 2024

| Septembre 2023 | | |
|----------------|---------|---|
| Samedi 2 | 18 h 30 | Saint-Corneille |
| Dimanche 3 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Samedi 9 | 18 h 30 | Champagné |
| Dimanche 10 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |
| Samedi 16 | 18 h 30 | Sillé-le-Philippe |
| Dimanche 17 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque - messe en famille - rentrée caté |
| Samedi 23 | 18 h 30 | Fâtines |
| Dimanche 24 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |
| Samedi 30 | 18 h 30 | Champagné |
| Octobre 2023 | | |
| Dimanche 1 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Samedi 7 | 18 h 30 | Saint-Corneille |
| Dimanche 8 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque - messe en famille |
| Samedi 14 | 18 h 30 | Champagné |
| Dimanche 15 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Samedi 21 | 18 h 30 | Sillé-le-Philippe |
| Dimanche 22 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |
| Samedi 28 | 18 h 30 | Fâtines |
| Dimanche 29 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Novembre 2023 | | |
| Mercredi 1er | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque - Toussaint Champagné - Toussaint |
| Samedi 4 | 18 h 30 | Saint-Corneille |
| Dimanche 5 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque - Mémoire des défunts de l'année |
| Samedi 11 | 18 h 30 | Champagné |
| Dimanche 12 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |
| | 10 h 30 | Fâtines |
| Samedi 18 | 18 h 30 | Sillé-le-Philippe |
| Dimanche 19 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Samedi 25 | 18 h 30 | Fâtines |
| Dimanche 26 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |

| Décembre 2023 | | |
|---------------|---------|---|
| Samedi 2 | 18 h 30 | Saint-Corneille |
| dimanche 3 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Samedi 9 | 18 h 30 | Champagné |
| Dimanche 10 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |
| Samedi 16 | 18 h 30 | Sillé-le-Philippe |
| Dimanche 17 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Samedi 23 | 18 h 30 | Fâtines |
| Dimanche 24 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |
| Dimanche 24 | 19 h | Yvré-l'Évêque - messe de la Nuit de Noël |
| | 19 h 30 | Champagné - messe de la Nuit de Noël |
| | 22 h | Saint-Denis-du-Tertre : messe de la Nuit de Noël |
| Lundi 25 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque - messe du jour de Noël |
| Samedi 30 | | Champagné - Sainte-Famille |
| Dimanche 31 | | Savigné-l'Évêque |
| Janvier 2024 | | |
| Samedi 6 | 18 h 30 | Saint-Corneille |
| Dimanche 7 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque - Epiphanie |
| Samedi 13 | 18 h 30 | Champagné |
| Dimanche 14 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque - Confirmation |
| Samedi 20 | 18 h 30 | Sillé-le-Philippe |
| Dimanche 21 | 10 h 30 | Savigné-l'Évêque |
| Samedi 27 | 18 h 30 | Fâtines |
| Dimanche 28 | 10 h 30 | Yvré-l'Évêque |

